

tive discriminatoire. Cela n'a rien d'injuste. Ce n'est qu'un moyen de plus d'aider les propriétaires de maison et ceux qui désirent le devenir. Jusqu'ici, les libéraux étaient d'accord sur les programmes destinés à aider les propriétaires de maison, mais maintenant ils veulent nous empêcher de faire adopter la bill.

● (1610)

Il existe aussi des programmes d'aide à la remise en état des logements à l'intention des sociétés à but non lucratif. Une aide est accordée aux coopératives à but non lucratif et il y a aussi le programme de services sociaux dont nous nous occupons actuellement. Les gouvernements fédéral et provinciaux vont signer une entente à l'égard du Programme d'amélioration des quartiers, du Programme d'infrastructure municipale et du Programme de subventions aux municipalités qui, pour 1979 et 1980, seront regroupés dans le Programme de services sociaux. Ce programme démarrera en 1979 avec un budget de 150 millions de dollars. Au 1^{er} janvier 1980, son budget sera porté à 250 millions.

Le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy), le porte-parole du parti de l'opposition sur la question du logement, a déclaré que ce bill était injuste envers les autres citoyens. C'est complètement faux. J'ai consigné au compte rendu des programmes qui permettent à d'autres groupes d'obtenir de l'aide, et le bill C-20 va simplement aider celui-là. Ses attaques sont ridicules. Un nouveau programme va être lancé au Manitoba. Il permettra de construire 350 logements pour les familles et 600 pour les personnes âgées. Cette année, 14 millions de dollars seront affectés aux travaux. Il s'agit d'une mesure progressiste destinée à aider les propriétaires de maison et il serait insensé de s'y opposer. Ce n'est qu'un programme, parmi bien d'autres, qui aide les propriétaires.

Pour en revenir aux locataires, sachant que les hausses de loyer sont la bête noire des personnes âgées du Manitoba qui ont un revenu fixe, le gouvernement conservateur de la province a eu la bonne idée de lancer un nouveau programme de subventions qui aidera 9,000 personnes âgées moyennant une dépense relativement modeste de 3.5 millions de dollars. Cela montre bien que non seulement les propriétaires, mais aussi les locataires bénéficient d'une aide.

De plus, on a annoncé récemment une baisse des taux hypothécaires. Cela aidera sûrement les compagnies qui viennent d'annoncer une diminution d'un ou deux points de leur taux d'intérêt hypothécaire. Nous faisons des progrès. Les libéraux et les néo-démocrates ont porté bien d'autres accusations ridicules, notamment quand ils ont dit que ce programme profiterait seulement aux riches. La fin de la semaine dernière, un de mes électeurs dont le revenu est d'environ \$20,000 par an m'a dit que lui et sa femme travaillaient tous les deux mais qu'ils arrivaient tout juste à payer l'hypothèque de leur maison et les autres frais. Il a ajouté qu'il trouvait ridicule que les libéraux le considèrent comme riche parce qu'il gagnait \$20,000 par an. Il estimait que le gouvernement essayait d'alléger légèrement le fardeau fiscal des contribuables comme lui, mais que le parti libéral les qualifiait de riches.

L'objectif des mesures fiscales proposées n'est pas une redistribution des revenus comme pour les programmes de bien-être. Leur objectif principal est d'alléger le fardeau fiscal des propriétaires de logements et de rendre l'achat d'une maison plus intéressant pour les acheteurs éventuels. Ce programme

n'est pas destiné aux riches, mais plutôt aux travailleurs canadiens moyens.

J'ai montré comment nous aidions les personnes âgées et les personnes à faible revenu. Ce programme est conçu pour le travailleur canadien moyen. La plus grande catégorie de propriétaires est constituée par les ouvriers qualifiés ou non qualifiés, parmi lesquels on trouve près de 35 p. 100 des propriétaires. La catégorie ayant les plus gros revenus, c'est-à-dire les propriétaires et directeurs d'entreprises, représente seulement un peu plus de 6 p. 100 de tous les Canadiens qui possèdent un logement. Cela montre bien qu'il ne s'agit pas d'un programme pour les riches.

Des députés ont également parlé de différences entre les régions en disant que ce programme apporte peu au Québec, où l'on trouve le plus faible pourcentage de propriétaires, ainsi qu'aux Maritimes, où la plupart des maisons sont déjà entièrement payées. On peut répondre que les mesures fiscales proposées ne sont pas un programme de transfert fédéral-provincial. Puisque beaucoup de gens sont déjà propriétaires de leur maison dans les Maritimes, ils seront plus nombreux qu'ailleurs à bénéficier du crédit à l'impôt foncier. Un des députés de l'est du Canada a affirmé hier que sa région ne profiterait pas du programme; c'est faux. Au Québec, les propriétaires de maison paient les impôts fonciers les plus élevés du Canada; il n'est pas rare que ces impôts atteignent \$1,500 pour une maison moyenne. Ils ont donc grand besoin du crédit à l'impôt foncier. En outre, il y a un grand nombre d'acheteurs en puissance au Québec, où le taux de chômage dans le secteur de la construction était de 22 p. 100 en 1978. Une partie importante de l'industrie canadienne du meuble se trouve au Québec, et c'est là une industrie qui profitera beaucoup de la construction de nouvelles maisons.

On a aussi prétendu que ce bill diminuerait les recettes des gouvernements provinciaux. On a dit que le coût de 2.3 milliards de dollars qu'on prévoit pour la quatrième année ne tenait pas compte des pertes de recettes supplémentaires que cela entraînerait pour les provinces dont l'impôt est établi en fonction d'un certain pourcentage de l'impôt fédéral et que cela était une intrusion dans un domaine de compétence provinciale. Je dis que non. Le crédit se calcule sur la part de l'impôt sur le revenu payable au fédéral. Ce programme ne touche pas les recettes des provinces. Certaines provinces comme la Saskatchewan pourraient pouvoir offrir des avantages semblables. Cela est laissé entièrement à la discrétion de leurs gouvernements, mais la plupart ont déjà d'excellents programmes. Celui-ci n'en est qu'un autre pour aider davantage les propriétaires de maisons. Je trouve étrange que les partis d'en face s'opposent à ce programme, mais nous y sommes habitués, surtout de la part des libéraux.

On a aussi dit que ce programme se répercuterait sur l'inflation en augmentant la demande à la fois pour les maisons et les emprunts hypothécaires, augmentant ainsi le coût du logement et le taux d'inflation. Ici encore, je dis non, on fait erreur. Pour ce qui est de l'augmentation de la demande de logements et de la hausse des prix, il faut remarquer qu'il y a à l'heure actuelle un très grand nombre d'unités de logement non vendues au Canada. De plus, on pense qu'à cause de la capacité de production inutilisée qui existe dans l'industrie du logement, celle-ci pourrait vite répondre à un accroissement de la demande en augmentant le nombre de maisons disponibles.